

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER, EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

**Arrêté du 18 mai 2016 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux agents contractuels visés par l'article 34 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations**

NOR : DEVK1529835A

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, le ministre des finances et des comptes publics, la ministre du logement et de l'habitat durable et la ministre de la fonction publique,

Vu le décret n° 2003-1267 du 23 décembre 2003 modifié fixant les dispositions applicables à certains agents du ministère chargé de l'équipement visés par l'article 34 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Arrêtent :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – L'échelonnement indiciaire prévu à l'article 4 du décret du 23 décembre 2003 susvisé est fixé comme suit :

DEUXIÈME CATÉGORIE	
Echelons	Indices bruts
11 <sup>e</sup> échelon	400
10 <sup>e</sup> échelon	380
9 <sup>e</sup> échelon	364
8 <sup>e</sup> échelon	356
7 <sup>e</sup> échelon	351
6 <sup>e</sup> échelon	348
5 <sup>e</sup> échelon	347
4 <sup>e</sup> échelon	343
3 <sup>e</sup> échelon	342
2 <sup>e</sup> échelon	341
1 <sup>er</sup> échelon	340

PREMIÈRE CATÉGORIE	
Echelons	Indices bruts
12 <sup>e</sup> échelon	432
11 <sup>e</sup> échelon	422
10 <sup>e</sup> échelon	409
9 <sup>e</sup> échelon	386
8 <sup>e</sup> échelon	374
7 <sup>e</sup> échelon	356

PREMIÈRE CATÉGORIE	
Echelons	Indices bruts
6 <sup>e</sup> échelon	352
5 <sup>e</sup> échelon	349
4 <sup>e</sup> échelon	348
3 <sup>e</sup> échelon	347
2 <sup>e</sup> échelon	343
1 <sup>er</sup> échelon	342

**Art. 2.** – L'arrêté du 16 novembre 2012 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux agents contractuels visés par l'article 34 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations est abrogé.

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 18 mai 2016.

*La ministre de l'environnement,  
de l'énergie et de la mer,  
chargée des relations internationales  
sur le climat,*

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,  
C. AVEZARD*

*Le ministre des finances  
et des comptes publics,*

Pour le ministre et par délégation :  
*Le sous-directeur de la 4<sup>e</sup> sous-direction  
de la direction du budget,  
D. CHARISSOUX*

*La ministre du logement  
et de l'habitat durable,*

Pour la ministre et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,  
C. AVEZARD*

*La ministre de la fonction publique,*

Pour la ministre et par délégation :  
*La sous-directrice des statuts  
et de l'encadrement supérieur,  
V. GRONNER*